

Année académique 2023 - 2024

Domaine de la Santé

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY		
Tél : +32 (0) 71 15 98 00	Fax :	Mail : sante-gilly@helha.be
HELHa Jolimont Rue Ferrer 159 7100 HAINE-SAINT-PAUL		
Tél : +32 (0) 64 23 37 59	Fax : +32 (0) 64 23 38 46	Mail : sante-jolimont@helha.be
HELHa Mouscron Rue du Couvent 82 B 7700 MOUSCRON		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be
HELHa Tournai - Salines 28 Quai des Salines 7500 TOURNAI		
Tél : +32 (0) 69 89 05 10	Fax : +32 (0) 69 89 05 12	Mail : sante-tournai@helha.be

1. Identification de l'Unité d'Enseignement

UE 110 Disciplines scientifiques - Module 2			
Code	PAIR1B10	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées des responsables et des intervenants dans l'UE	<u>HELHa Gilly</u> Véronique MOINY (veronique.moiny@helha.be) Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be) <u>HELHa Jolimont</u> Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be) <u>HELHa Mouscron</u> HELHa Tournai - Salines Philippe BROGNON (philippe.brognon@helha.be) Cyrielle KINS (cyrielle.kins@helha.be) Oscarine HUSSON (oscarine.husson@helha.be)		
Coefficient de pondération	30		
Cycle et niveau du Cadre Francophone de Certification	bachelier / niveau 6 du CFC		
Langue d'enseignement et d'évaluation	Français		

2. Présentation

Introduction

L'étude de l'homme sain est un prérequis indispensable à la compréhension des processus pathologiques et des soins qui en découlent.

Contribution au profil d'enseignement (cf. référentiel de compétences)

Cette Unité d'Enseignement contribue au développement des compétences et capacités suivantes :

Compétence C 4 Concevoir des projets de soins infirmiers

C 4.1 Evaluer la situation de santé d'un client, de son entourage ou d'une collectivité

Acquis d'apprentissage visés

- Structurer, en référence aux dimensions biophysologiques et biochimiques les données de la situation de santé d'un client adulte
- Justifier l'influence des mécanismes physiologiques sur l'homéostasie

Liens avec d'autres UE

Prérequis pour cette UE : aucun

Corequis pour cette UE : aucun

3. Description des activités d'apprentissage

Cette unité d'enseignement comprend l(es) activité(s) d'apprentissage suivante(s) :

PAIR1B10A Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2

30 h / 3 C

Les descriptions détaillées des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

4. Modalités d'évaluation

Les 30 points attribués dans cette UE sont répartis entre les différentes activités de la manière suivante :

PAIR1B10A Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2

30

Les formes d'évaluation et les dispositions complémentaires particulières des différentes activités d'apprentissage sont reprises dans les fiches descriptives jointes.

Dispositions complémentaires relatives à l'UE

Les modalités d'évaluation spécifiques sont reprises dans la fiche descriptive de l'activité d'apprentissage correspondante de l'implantation.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).

Bachelier : infirmier responsable de soins généraux

HELHa Gilly Rue de l'Hôpital 27 6060 GILLY
Tél : +32 (0) 71 15 98 00 Fax :Mail : sante-gilly@helha.be

1. Identification de l'activité d'apprentissage

Biologie, anatomie, physiologie, physiopathologie 2			
Code	15_PAIR1B10A	Caractère	Obligatoire
Bloc	1B	Quadrimestre(s)	Q2
Crédits ECTS	3 C	Volume horaire	30 h
Coordonnées du Titulaire de l'activité et des intervenants	Véronique MOINY (veronique.moiny@helha.be) Françoise DREZE (francoise.dreze@helha.be)		
Coefficient de pondération		30	
Langue d'enseignement et d'évaluation		Français	

2. Présentation

Introduction

L'étude de l'être humain sain est un pré-requis indispensable à la compréhension des processus pathologiques et des soins qui en découlent.

Objectifs / Acquis d'apprentissage

Au terme du cours, l'apprenant de du bloc 1 sera capable de mobiliser ses connaissances en matière de structure et de fonctionnement du corps humain dans des situations cliniques courantes.

Savoir redire

L'apprenant sera capable de :

- énumérer, légender, schématiser, situer les différents organes du corps humain.
- décrire la structure de ces organes (en partant de la cellule)
- décrire le fonctionnement des différents organes du corps humain
- expliquer les relations entre les structures (organes) et les fonctions
- expliquer les relations entre les différents appareils ou systèmes
- expliquer comment ces différents systèmes ou appareils interviennent dans le maintien de l'homéostasie.
- expliquer comment une anomalie dans la structure ou le fonctionnement peut avoir une répercussion sur l'homéostasie

Savoir faire cognitifs

L'apprenant sera capable, à partir d'une situation contextualisée, de :

- expliquer comment les différents systèmes ou appareils interviennent dans le maintien de l'homéostasie.
- expliquer comment une anomalie dans la structure ou le fonctionnement peut avoir une répercussion sur l'homéostasie
- analyser les mécanismes physiologiques qui se mettent en place à partir d'exemples concrets chez un individu sain.
- appliquer les notions d'anatomie et de physiologie à la compréhension de processus pathologiques et de situations cliniques courantes.
- informer le client lors d'actes infirmiers qui relèvent de l'apprentissage du bloc 1, en utilisant les notions d'anatomie et de physiologie.

3. Description des activités d'apprentissage

Contenu

Partie Mme DREZE

- Système digestif
- Système reproducteur

Partie Mme MOINY

- Système respiratoire
- Système urinaire
- Equilibre hydrique et acido-basique

Démarches d'apprentissage

Modules de 2h (généralement) en grands groupes et séances de "labo" en groupes plus restreints
Séquences expositives (avec schémas à reproduire, PP, diaporama, films...) reproductions 3D et 2D, démonstrations diverses. Syllabus (plan structuré détaillé) à compléter par une prise de note qui entretient le niveau d'activité

Dispositifs d'aide à la réussite

Syllabus complémentaires, schémas et pp sur Connected. Exercices d'auto-évaluation pendant les séquences de cours ou sur Connected. Modèles de questions d'examen. Labos en petits groupes.

Sources et références

Livres de référence présentés dans le ppt d'introduction.

Supports en ligne

Les supports en ligne et indispensables pour acquérir les compétences requises sont :

Syllabus complémentaires, schémas et pp sur Connected. Exercices d'auto-évaluation sur Connected. Exemples de questions d'examen.

4. Modalités d'évaluation

Principe

La note de l'AA sera la note de l'UE.

Dans un contexte d'Unité d'Enseignement, l'étudiant est tenu d'atteindre la maîtrise minimale des compétences et acquis (note égale ou supérieure à 10/20) décrits dans la fiche ECTS. La note de l'UE est attribuée de façon collégiale par les enseignants responsables des activités d'apprentissage lors des concertations faisant suite à la session d'examens. La note est reportée et analysée lors des délibérations par le jury.

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant pour l'ensemble des contenus de l'UE divisés en 5 modules

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Pondérations

	Q1		Q2		Q3	
	Modalités	%	Modalités	%	Modalités	%
production journalière						

Période d'évaluation			Exe	100	Exe	100
Exe = Examen écrit						

La pondération de cette activité d'apprentissage au sein de l'UE dont elle fait partie vaut 30

Dispositions complémentaires

Cette UE est en lien direct avec les fondements de notre discipline professionnelle. L'étudiant est tenu de présenter un niveau de maîtrise minimale suffisant pour l'ensemble des contenus de l'UE divisés en 5 modules.

En cas de lacune(s) majeure(s) (<8/20) dans l'un de ces modules, l'UE sera invalidée.

La valeur individuelle de chaque module par rapport à l'ensemble est au prorata du nombre d'heures d'enseignement nécessaires pour ce module par rapport à l'ensemble des heures de cette AA.

Les modalités spécifiques se trouvent dans le document "MODALITES D'EVALUATION (annexe I aux fiches ECTS) - BLOC 1 Bachelier : infirmier responsable de soins généraux" que l'étudiant a reçu, signé et pour lequel il a eu l'occasion de poser des questions éventuelles.

Référence au RGE

En cas de force majeure, une modification éventuelle en cours d'année peut être faite en accord avec le Directeur de département, et notifiée par écrit aux étudiants. (article 66 du règlement général des études 2023-2024).